



Domaine des Amourettes  
18160 La Celle Condé  
06-24-02-95-63  
[harasduvaldarnon@orange.fr](mailto:harasduvaldarnon@orange.fr)

## Contrat de saillie 2022.

Jamaisanstoi Cordailla

Acheteur :

### **Jument :**

Nom :

N° de sire :

Date du terme :

(Précisez « vide » si non gestante)

### **Centre de mise en place :**

Nom :

Adresse :

Tél :

Email :

### **Conditions de vente 2022 :**

L'acheteur achète au Haras du Val d'Arnon, une saillie de l'étalon cité ci-dessus aux conditions suivantes :

- IAF: un chèque de réservation de 100€ H.T. (110€ T.T.C)  
+ un chèque de caution de solde de 300€ H.T (330€ T.T.C) encaissable au poulain vivant  
**+ Frais de mise en place de 110€ H.T (121€ T.T.C)**
- IART : un chèque de réservation de 100€ H.T. (110€ T.T.C)  
+ un chèque de caution de solde de 300€ H.T (330€ T.T.C) encaissable au poulain vivant  
**+Frais d'envoi de 60€T.T.C par envoi ou forfait de 150€ T.T.C pour 3 envois dans la saison**

### **Conditions d'utilisation :**

1. L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations. Il passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable des dommages pouvant survenir à la jument de l'Acheteur. **Les frais de mise en place, de pensions, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'Acheteur.**
2. Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de la semence par une entreprise de transport.
3. **Le chèque de solde est à établir lors de la réservation, le vendeur s'engage à ne pas l'encaisser avant le 1er octobre.**  
L'acheteur devra faire parvenir au vendeur, avant le 1er octobre, un certificat vétérinaire stipulant que sa jument est vide à cette date, ou en cas de poulain non viable à 24h, pour que son chèque ne soit pas encaissé.  
**La réservation, ainsi que le solde s'il a été réglé, sont reportables mais non remboursables.**

**L'ACHETEUR :**

**LE VENDEUR :**

